

Présentation

Les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones : une histoire à suivre

Michel Lavoie

Volume 37, numéro 1, 2007

La Commission royale sur les peuples autochtones : dix ans et l'avenir en plus !

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1082894ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1082894ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lavoie, M. (2007). Présentation : les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones : une histoire à suivre. *Recherches amérindiennes au Québec*, 37(1), 3–4. <https://doi.org/10.7202/1082894ar>



Présentation

Les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones : une histoire à suivre

Michel Lavoie

Département
d'histoire
Université Laval

L'ANNÉE 1996 voit l'arrivée sur la scène politique canadienne du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) dans lequel les commissaires recommandaient, entre autres, la reconnaissance des peuples autochtones et un retour aux relations multinationales qui sous-tendaient les rapports entre les Européens et les Indiens avant le XIX^e siècle. Cette commission a été mise sur pied en août 1991, immédiatement après que les Canadiens eurent rejeté l'accord du lac Meech et à la suite des affrontements de l'été 1990 entre les Mohawks et les forces policières et militaires canadiennes à Kanesatake et à Kahnawake au Québec. Alors qu'il était bien perçu par l'ensemble des communautés autochtones, le rapport, qui recommandait des investissements de plusieurs milliards de dollars en vue d'améliorer la condition autochtone au Canada, reçut un accueil mitigé du gouvernement fédéral, qui tentait, à l'époque, de juguler un déficit monstre. Cela n'empêcha pas le gouvernement de déclarer, en 1997, que le rapport de la Commission Erasmus-Dussault avait « servi de catalyseur et d'inspiration dans la décision [...] de réorienter ses politiques à l'intention des peuples autochtones » (Canada 1997 : 2) et de présenter, en 1998, tout en promettant un nouveau partenariat, « ses plus profonds regrets à tous les peuples autochtones du Canada à propos des gestes passés du gouvernement fédéral [...] » (Canada 1998 : B7). Plusieurs observateurs de l'époque ont affirmé que la

Commission royale sur les peuples autochtones de 1996 était la mieux placée pour créer un consensus social sur la question indienne auprès des Canadiens. Force est de constater toutefois que, loin du consensus, la société canadienne semble toujours être confrontée à un fabuleux défi à l'heure où, pour certains, l'esprit d'égalité devrait conduire à la disparition des particularismes, alors que, pour d'autres, la réalisation d'une véritable citoyenneté commune prend du retard.

Qu'en est-il, plus de dix ans plus tard, des recommandations issues de l'enquête la plus exhaustive jamais tenue au Canada sur la question autochtone ? Les auteurs qui ont commis des articles dans ce numéro spécial, et ceux qui ont contribué à la section « Points de vue », apportent quelques pistes de réponses sur les plans historique, juridique, économique, politique, voire identitaire. Un constat principal retient l'attention : les effets des recommandations de la Commission tardent à se faire pleinement sentir, bien que des progrès aient pu être constatés depuis le dépôt du volumineux rapport en 1996. Or, l'histoire nous apprend que les commissions d'enquête ont une longue portée. N'ayant pas la responsabilité d'implanter leurs recommandations, les commissions sont, au premier chef, des agents de changement ; elles sont le lieu où se dessinent les nouveaux paradigmes. Mais il appartient à tous les acteurs sociaux de s'approprier le changement. Ainsi, pour reprendre le message que l'honorable

juge Dussault véhicule depuis le dépôt du rapport de la commission qu'il a coprésidée, il appartient autant aux premières nations de s'approprier les recommandations de la Commission qu'aux gouvernements fédéral et provinciaux de travailler à les implanter. Dans ce contexte, le défi demeure entier et l'histoire reste à suivre.

Ouvrages cités

CANADA, Gouvernement du, 1997 : *Rassembler nos forces : Le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*. Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux, Ottawa.

—, 1998 : « Déclaration de réconciliation : les leçons à tirer du passé ». *Le Soleil*, 25 mars 1998 : B7.

Christine Sioui Wawanoloath

Glooscap dans la forêt de Brocéliande

Collage, papier népalais, encre, peinture acrylique, 2006

